

DOSSIER DE PRESSE

13 janvier 2010

PREMIERE EN FRANCE : LES STATIONS DE MONTAGNE PRESENTENT LEUR BILAN CARBONE® ET LES RESULTATS DE 2 ANS DE CHARTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la charte pour un développement durable élaborée avec le soutien de l'ADEME, 10 stations de montagne françaises viennent de réaliser un bilan carbone® de leurs activités. Cette première est à l'initiative de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) / Ski France en partenariat avec l'ADEME et Mountain Riders. Présentés le 13 janvier au Sénat, ces premiers bilans carbone® s'inscrivent dans le cadre de la Charte nationale en faveur du développement durable de l'ANMSM, lancée en 2007 et qui réunit à ce jour 52 stations signataires, soit plus de la moitié des stations Ski France.

La montagne fait ainsi figure de pionnière puisqu'il s'agit de la seule destination touristique française à s'être livrée collectivement à cet exercice pour dresser un état des lieux précis de ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Les résultats de ce diagnostic, mené durant 14 mois par la Société Solving Efeso, mettent en évidence trois chiffres clés. Ainsi, les activités directement liées à la pratique du ski (remontées mécaniques, dameuses, neige de culture) ne représentent que 2% des émissions de GES des stations tandis que la majorité des émissions est concentrée sur deux grands postes. En effet, le transport de personnes représente 57% des émissions et les usages énergétiques des bâtiments 27%, répartis entre les 11% émanant de l'habitat résidentiel et les 16% provenant des activités tertiaires, puisqu'elles concernent les bâtiments liés au tourisme (hébergements, commerces, restauration).

Cette nouvelle étape dans la stratégie de développement durable des stations a déjà permis de dégager des pistes d'amélioration pour diminuer les émissions des GES, notamment sur les postes les plus concernés : transport et bâtiment. L'ANMSM va également renforcer son rôle moteur sur le sujet en mettant à disposition de ses adhérents un outil de diagnostic carbone en ligne, ainsi qu'un chargé de mission Développement Durable afin d'accompagner les stations dans un processus d'amélioration continue.

Bilan Carbone® : de nouvelles pistes d'amélioration à l'étude

Le rapport présenté envisage un certain nombre de pistes d'amélioration : des offres commerciales innovantes pour les vacanciers comme les forfaits combinés avec l'utilisation des transports en commun, le covoiturage, la compensation des émissions de transport... Pour limiter les déplacements pendulaires des saisonniers, des solutions de logement en station sont également envisagées. Concernant l'habitat, le rapport préconise par exemple l'anticipation de l'évolution de la réglementation énergétique pour les bâtiments, l'accompagnement des résidents permanents et des propriétaires de résidences secondaires dans les démarches de réduction des besoins énergétiques et de mise en œuvre d'efficacité énergétique.

PREMIERE EN FRANCE :
LES STATIONS DE MONTAGNE PRESENTENT LEUR BILAN CARBONE® ET
LES RESULTATS DE 2 ANS DE CHARTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

D'autres initiatives sont à l'étude pour optimiser l'entretien des pistes en systématisant les plans de damage, en étudiant le potentiel local des énergies renouvelables, etc.

L'ANMSM mobilisée pour accompagner les actions des stations

Point de départ d'un travail de longue haleine avec l'ADEME, la Charte Nationale en Faveur du Développement Durable donne lieu à de nombreuses initiatives de la part de l'ANMSM. L'association organise ainsi de nombreux rendez-vous pour sensibiliser ses adhérents aux problématiques du développement durable et a décidé de leur présenter l'intégralité des résultats des premiers Bilan Carbone® pour leur permettre d'éclairer leurs réflexions. Mais l'Association va encore plus loin. En 2010, elle a notamment deux projets majeurs pour soutenir les stations dans leurs démarches de développement durable. Dès mars, elle va ainsi mettre à leur disposition un outil de diagnostic carbone en ligne, permettant à toutes stations adhérentes qui le souhaitent de mesurer leurs émissions en direct sur le web. De plus, pour les accompagner dans leurs actions d'amélioration, l'ANMSM a recruté un chargé de mission dédié au développement durable dans le courant de l'année.

Stations : des actions concrètes pour le développement durable

Dans le cadre de la Charte nationale en faveur du développement durable, les stations prennent de nombreuses initiatives pour préserver l'environnement et assurer un développement durable des zones de montagne.

Parmi les actions mises en œuvre, figurent notamment des initiatives visant à réduire la circulation routière. Par exemple, Saint-Lary-Soulan a mis en service une remontée mécanique pour que les vacanciers puissent accéder au pied des pistes depuis le village sans emprunter la route.

A signaler également des projets de rénovation des domaines skiables, comme celui de Chamrousse qui vient de supprimer 20 pylônes, 8 kilomètres de câbles et 4 gares en remplaçant ses 3 anciennes remontées par une seule télécabine intégrée au paysage.

D'autres stations font par exemple le choix de s'équiper de systèmes de chauffage écologiques, à l'image de La Plagne et de sa nouvelle chaufferie biomasse remplaçant son ancien équipement au fioul. Elle fonctionne avec du bois de récupération et permet de chauffer les 47 bâtiments de la station et représente une économie de 4 000 tonnes de CO₂ rejetés chaque année.

Autant d'exemples qui font école dans très nombreuses stations de montagne françaises.

Bilan Carbone® cofinancé par l'ADEME.



En savoir plus sur l'ANMSM / Ski France

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM / Ski France) représente aujourd'hui plus d'une centaine de stations de montagne, réparties sur tous les territoires montagneux de l'Hexagone : Alpes du Sud, Auvergne, Isère, Massif des Vosges, Montagnes du Jura, Pyrénées, Savoie Haute-Savoie. L'ANMSM intervient auprès des Pouvoirs Publics sur toutes les questions administratives, juridiques et fiscales intéressant l'organisation et la gestion des stations.

www.anmsm.fr : site institutionnel de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

www.france-montagnes.com : portail unique des stations de montagne Ski France et des montagnes françaises.

L'équipe Adocom vous remercie de votre attention.
ADOCOM-RP - Service de Presse ANMSM / Ski France
Tél. : 01 48 05 19 00 ou adocom@adocom.fr

Sommaire

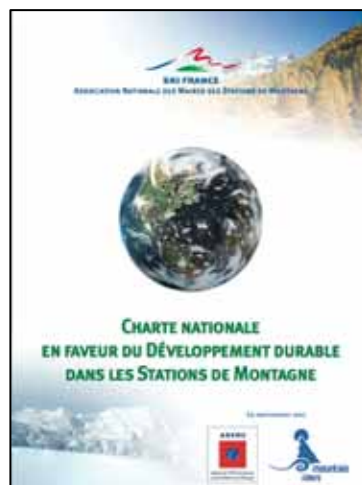
- ➔ Charte nationale du développement durable en montagne : les stations passent à la vitesse supérieure P.4
- ➔ Premier Bilan Carbone® des stations de montagne en détail P.8
- ➔ Objectifs et actions de réduction : l'ANMSM accompagne les stations de montagne P.13
- ➔ Exemples d'actions de développement durable en stations P.16
- ➔ ANMSM / Ski France : au service des stations de montagne françaises P.18



Charte nationale du développement durable : les stations passent à la vitesse supérieure

Deux après son lancement, la Charte Nationale en Faveur du Développement Durable de l'ANMSM / Ski France, rédigée en partenariat avec l'ADEME et Mountain Riders, poursuit son but : inscrire le développement durable au cœur du fonctionnement des stations. Aujourd'hui, 58 communes, représentant 52 Stations, se sont engagées à la mettre en œuvre. Elles développent de nombreuses actions concrètes visant à traduire ce document : désignation des coordinateurs locaux, création des comités de suivis, réalisation des diagnostics et définition des actions prioritaires.

La Charte de Développement Durable des Stations de Montagne concrétise l'engagement quotidien des Maires et des professionnels pour un développement durable des activités économiques et touristiques dans les stations de montagne. Elle a également pour but de les inciter à toujours mieux prendre en compte les objectifs du développement durable dans leurs politiques publiques et à valoriser leurs initiatives.



150 000 plaquettes informatives distribuées

La sensibilisation et la mobilisation des populations est un point clé de la réussite d'une politique de développement durable. Une plaquette expliquant les enjeux planétaires et détaillant les propositions de la charte a été éditée à 150 000 exemplaires et distribuée cet été. Son objectif : faire prendre conscience des enjeux et présenter les propositions d'actions.

45 référents pour coordonner les actions

La première action prévue dans le cadre de la Charte est de définir un référent local : « le coordinateur local de suivi et d'application de la charte ».

Ce référent est le pilote de la charte, chargé de veiller à son bon déroulement dans la station. 45 stations, soit 92% des signataires, ont déjà identifié « leur ambassadeur local, animateur du développement durable dans la station ».

35 comités locaux de suivi créés

Plus de la moitié des stations ont déjà formé leur Comité Local « Comité Local de suivi et d'application de la charte ». Ce comité, organe de gouvernance local, réunit l'ensemble des acteurs de la station. Véritable Grenelle local, c'est un organe représentatif des 3 piliers du développement durable : économique, social et environnemental.

Les comités sont composés de manière équilibrée :

- 1/3 Environnemental : Associations, ONG,...
- 1/3 Social : Associations de saisonniers, d'habitants, élus...
- 1/3 Economique : Hébergeurs, commerçants, remontées mécaniques...

Le Comité National de suivi de la charte, composé de maires et de techniciens de l'ANMSM, de représentants d'ONG, de professionnels comme l'ADEME ou l'association Mountain Riders, est chargé de vérifier la conformité de la composition des comités locaux aux engagements de la charte. A ce jour, 20 Comités Locaux ont déjà reçu la validation du Comité National sur les 35 créés ou en cours de création.

28 diagnostics et 18 plans d'actions en cours

Sur l'ensemble des stations signataires de la Charte, 20% ont déjà bouclé leurs diagnostics initiaux et 40% sont en phase de finalisation. Le diagnostic initial de la station est un état des lieux environnemental. Au regard des 130 engagements définis par la Charte, la station est ainsi en capacité de mesurer les actions déjà réalisées et de programmer de nouvelles actions. Fin 2009, 16 stations étaient en cours de rédaction de leur plan d'action sur 10 ans et l'avaient déjà totalement finalisé.

Une charte inscrite dans une stratégie globale

La Charte des Stations de Montagne en faveur du Développement Durable est le principal pilier d'une stratégie globale de l'ANMSM. Cette action centrale est associée à la mise en œuvre des premiers Bilans Carbone® dans les 10 stations pilotes en partenariat avec l'ADEME et à la valorisation de la « mobilité douce » dans les stations en partenariat avec EDF.

La Charte de l'ANMSM : une application volontaire contrôlée

L'application de la Charte Développement Durable de l'ANMSM est volontaire et fera l'objet de la publication d'un rapport annuel. Cette Charte est à la fois un aboutissement des objectifs définis en 1985 par la loi du 9 janvier 1985 dite « Loi Montagne » et qui permettra de décliner les prochains textes législatifs et réglementaires issus du Grenelle de l'environnement.

Les stations de montagne engagées sur 8 points

La Charte a été conçue pour que les stations de montagne s'engagent dans la mise en œuvre d'un plan d'actions sur 10 ans. 8 engagements, comprenant au total 130 mesures définissent cette charte qui recouvre l'ensemble des domaines d'intervention d'une station de montagne et d'une commune.

Une Charte, 8 principes

1 – Promouvoir un aménagement durable des territoires,

Il s'agira d'intégrer les principes du développement durable dans la politique d'urbanisme et de les transcrire dans les documents d'urbanisme.

2 – Développer une politique durable de l'habitat, respectueuse du patrimoine bâti

3 objectifs sont identifiés :

- Respecter l'architecture traditionnelle,
- Développer une politique de rénovation permanente pour l'habitat existant,
- Mettre en œuvre une politique de qualité environnementale de type HQE pour les constructions neuves.

3 – Préserver les paysages et les espaces naturels

Les points sur lesquels la collectivité locale devra agir sont les suivants : l'entretien des paysages, la gestion forestière, la faune et la flore et renforcer les partenariats avec les différents acteurs (ONF, RTM, Parcs nationaux et régionaux, gestion des zones Natura 2000, ZNIEFF...),

4 – Eaux, déchets, énergie et développement durable : promouvoir une gestion équilibrée des ressources,

La gestion optimale des ressources : eau, énergie, maîtrise des gaz à effet de serre, diversification énergétique, réduction des consommations d'énergie, constitue un axe majeur de l'action en faveur du développement durable.

5 – Favoriser des modes de déplacements performants et respectueux de l'environnement,

Deux niveaux sont pris en considération : l'accès à la station et la station elle-même.

6 – Développer les activités touristiques en veillant à leur bonne intégration dans les paysages et à leur gestion respectueuse de l'environnement

7 – Sensibiliser les différents usagers de la station (habitants, acteurs économiques, touristes...) afin de les encourager à des comportements responsables/écocitoyens,

8 – Mettre en œuvre un système transparent d'application de la charte et du contrôle de son respect.



PREMIERE EN FRANCE :
 LES STATIONS DE MONTAGNE PRESENTENT LEUR BILAN CARBONE® ET
 LES RESULTATS DE 2 ANS DE CHARTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les 52 stations engagées

Nom de la Commune	Nom de la station
Allos	Val D'Allos
Autrans	Autrans
Beaufort	Arèches-Beaufort
Besse	Super Besse
Bourg St Maurice	Les Arcs
Chamonix	Chamonix - Mont Blanc
Champagny en Vanoise	Champagny en Vanoise
Chamrousse	Chamrousse
Chatel	Chatel
Combloux	Combloux
communes des Adrets, Theys, La Ferrière, Pinsot, Laval, Allevard et St Pierre d'Allevard	Les 7 Laux (SIVOM)
Font Romeu	Font Romeu
Gérardmer	Gérardmer
Gouaux de Larboust	Peyragudes
Huez en Oisans	Alpe d'Huez
La Bresse	La Bresse
La Clusaz	La Clusaz
La Morte	Alpe du Grand Serre
Le Grand Bornand	Le Grand Bornand
Le Mont Dore	Le Mont Dore
Les Angles	Les Angles
Les Avanchers	Valmorel
Les Contamines Montjoie	Les Contamines Montjoie
Les Gets	Les Gets
Les Houches	Les Houches
Les Orres	Les Orres
Macot	La Plagne
Métabief	Métabief
Mont de Lans et Venosc	Les 2 Alpes
Montclar	Montclar
Montgenèvre	Montgenèvre
Morzine	Morzine ; Avoriaz
Notre Dame de Bellecombe	Notre Dame de Bellecombe
Oz en Oisans	Oz en Oisans
Péone	Valberg
Pralognan la Vanoise	Pralognan la Vanoise
Puy Saint Vincent	Puy Saint Vincent
Risoul	Risoul
Saint Chaffrey	Serre Chevalier
Saint Lary	Saint Lary Soulan
St Bon Tarentaise	Courchevel
St François Lonchamp ; Montgellafrey	Saint François Longchamp
St Martin de Belleville	Les Menuires
St Martin de Belleville	Val Thorens
St Pierre de Chartreuse	St Pierre de Chartreuse
Tignes	Tignes
Ustou	Guzet
Uvernet-Fours	Pra Loup
Val d'Isère	Val d'Isère
Vars	Vars
Vaujany	Vaujany
Villarembert	Le Corbier

Bilan Carbone® : 10 stations présentent leurs résultats

Initiés en 2007 par l'ANMSM en partenariat avec l'ADEME, les Bilans Carbone® des stations entrent dans le cadre de la Charte de Développement Durable. Ils ont été réalisés par 10 stations de montagne. 14 mois d'étude ont permis d'établir un diagnostic précis visant à mettre en œuvre des actions éclairées pour réduire l'impact des stations sur le climat.

L'analyse des résultats met en évidence les enjeux majeurs pesant sur les stations de montagne en termes de lutte contre le changement climatique. Les émissions consolidées sont estimées à près de 800 000 teCO₂.

Ce diagnostic met en lumière le rôle prépondérant de deux activités dans les émissions de GES : transport de personnes et habitat (résidentiels et hébergements touristiques). Les activités directement liées au ski (dameuses, remontées, enneigeurs) ne représentent, quant à elles, que 2% des émissions.

En savoir plus sur le Bilan Carbone®

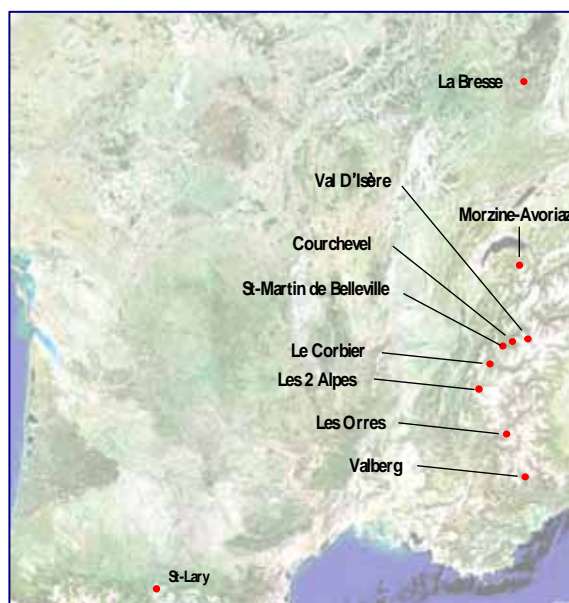
Le Bilan Carbone® est un **outil de calcul des émissions de gaz à effet de serre** (GES) induites par les activités d'une entité, entreprise, collectivité ou établissement public. Il a été mis au point par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)¹ en 2004.



10 stations représentatives du tourisme en montagne

Les 10 stations engagées dans le Bilan Carbone® ont une taille et une localisation géographique représentatives des configurations directement sensibles aux impacts potentiels du réchauffement climatique². Les 10 stations ayant effectué leur Bilan Carbone® sont :

- La Bresse (88)
- Les 2 Alpes (38)
- Le Corbier (73)
- Courchevel (73)
- St-Martin de Belleville (73)
- Morzine-Avoriaz (74)
- Les Orres (05)
- St-Lary Soulan (65)
- Valberg (06)
- Val d'Isère (73)

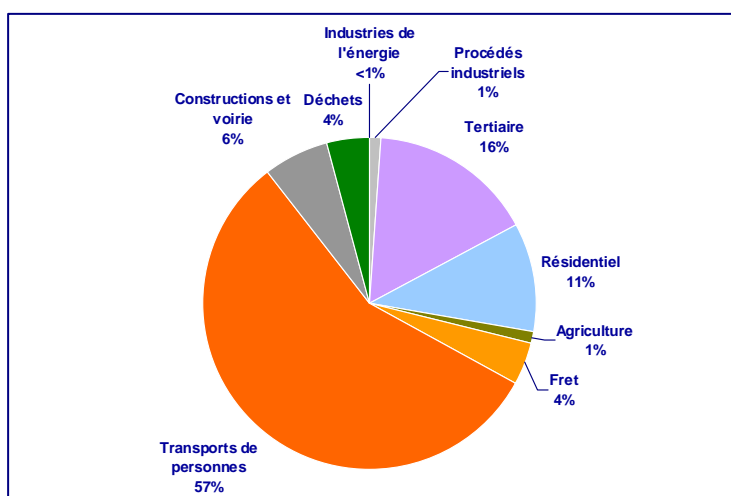


¹ Pour plus d'informations : www.ademe.fr/bilan-carbone

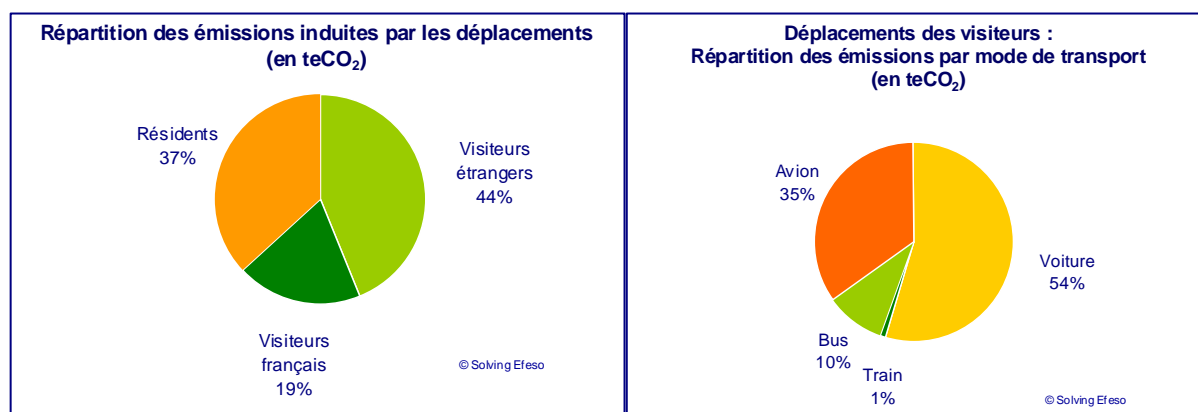
² Rapport de l'OCDE « Changements climatiques dans les Alpes européennes : adapter le tourisme d'hiver et la gestion des risques naturels », 7 mars 2007.

Le transport : 57% des émissions des stations

La majorité des émissions constatée en stations est issue des transports de personnes (57%).



Les émissions induites par les déplacements de personnes dans et vers les stations se concentrent majoritairement, tous modes de transports confondus, sur deux publics : les visiteurs étrangers (44%) et les résidents permanents des communes (37%). Les déplacements réalisés par les visiteurs français représentent 19% des émissions et se caractérisent par une utilisation majoritaire de la voiture.



Tertiaire : les activités touristiques majoritaires

La configuration générale des stations de montagne se caractérise par la part importante des activités tertiaires dans les émissions de CO₂ (16%). Celles-ci sont destinées à l'hébergement touristique (hôtellerie, résidences hôtelières et locations), la restauration et l'organisation des activités de loisirs (patinoires, piscines, remise en forme, cinéma...).

Sur certaines stations d'envergure internationale, on note la part particulièrement importante des activités d'hébergement touristique. Celles-ci peuvent représenter 54% des émissions du secteur tertiaire, les activités de restauration et les commerces comptant respectivement pour 40% et 6%.

Les bâtiments dépendants des conditions climatiques

Les bâtiments de type résidentiels représentent 11% des émissions de GES des stations de montagne. Ce poste « bâtiment » devient prépondérant lorsqu'on lui ajoute les activités tertiaires des stations (16%), puisqu'elles concernent les bâtiments liés au tourisme (hébergements, commerces, restauration).

L'étude met en évidence la forte dépendance du secteur résidentiel des stations aux combustibles fossiles qui répondent essentiellement aux besoins de chauffage des bâtiments.

De plus, la proportion importante de résidences secondaires en station de montagne, jusqu'à 90% dans certains cas, joue un rôle majeur dans le profil d'émissions du secteur résidentiel. Elles ont la particularité de concentrer leur demande en période de forte activité, en hiver notamment.

Cette spécificité est déterminante pour les consommations électriques. C'est en effet l'hiver que le contenu carbone du kWh électrique du réseau français est le plus élevé puisque cette période nécessite la mobilisation des installations thermiques pour répondre aux pics de consommation.

Enfin, on notera le poids significatif des résidences de plus de 30 ans dans le détail des émissions. Utilisant majoritairement les énergies fossiles comme combustible de chauffage, elles représentent 45% des émissions du secteur Résidentiel.

Le poids important de l'entretien des routes et parkings

Les émissions induites par la construction et l'entretien de bâtiments, de voirie et d'infrastructures représentent 6% des émissions des stations. Si l'impact des activités de construction est proportionnel au volume de constructions neuves réalisées, celui des émissions liées à l'entretien des routes et parkings est sensiblement plus important qu'ailleurs. En effet, les contraintes thermiques et mécaniques subies par les routes de montagne induisent un entretien plus important.

Une approche au cas par cas révèle aussi que la construction d'infrastructures spécifiques aux stations (pare-avalanches, canalisation des cours d'eaux, ponts, enfouissement des réseaux, ...) génère ponctuellement des émissions importantes.

Fret et déchets au coude à coude

Le transport de marchandises vers les stations de montagne se fait uniquement par route et représente 4% des émissions des stations. De plus, tout comme pour les consommations d'énergie et d'électricité en particulier, ces flux se concentrent essentiellement sur les périodes de forte activité.

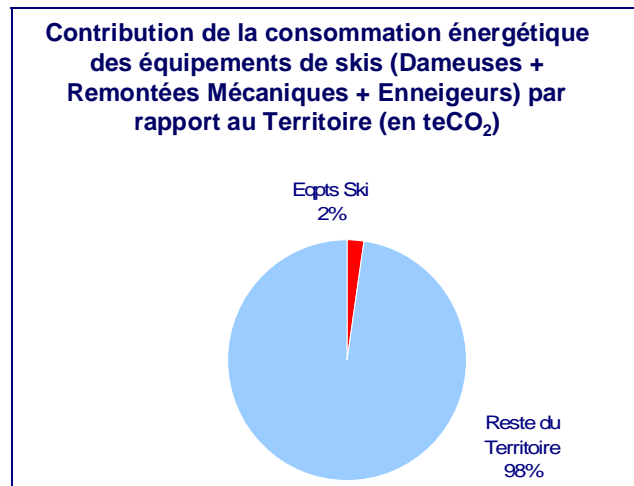
Les émissions liées au traitement des déchets en station ne soulèvent pas de spécificités particulières. Elles représentent 4% du total de leurs émissions. Leur faible niveau d'impact traduit l'efficacité des filières de prise en charge et de traitement des ordures ménagères et industrielles sur l'ensemble du territoire national.

Agriculture : 1% des émissions des stations

Si les émissions de GES nationales proviennent à 20% des activités d'élevage et agricoles, ce poste ne pèse que pour 1% des émissions des stations de montagne et se concentre sur les activités d'élevage traditionnel.

L'activité ski : 2% des émissions des stations

Le poids moyen induit par l'organisation et la gestion de l'« activité ski » dans les émissions consolidées des stations est de 2% (hors déplacements des visiteurs).

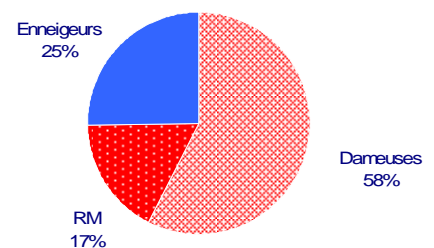


Sur ces 2%, les émissions de l'« activité ski » se répartissent de la façon suivante :

- 17% pour le fonctionnement des remontées mécaniques (électricité) ;
- 25% pour la production de neige (électricité) ;
- 58% pour l'entretien des pistes (fioul des machines).

Contribution en GES des équipements de ski (en teCO₂)

Exemple d'une station des Alpes



© Solving Efeso



Bilan Carbone® : les cabinets partenaires

Plusieurs cabinets ont participé à l'opération collective de Bilan Carbone®, sous la coordination de Solving Efeso :



Le cabinet de conseil en stratégie **Solving Efeso**, Paris, accompagne les entreprises, les collectivités et établissements publics dans leurs projets d'excellence opérationnelle, d'optimisation de leur performance et de développement durable. Le Pôle Politiques Publiques et Développement Durable a coordonné la réalisation des Bilan Carbone® des 10 stations membres de l'ANMSM. Il est intervenu directement sur les stations de Val d'Isère, La Bresse, Le Corbier, Morzine-Avoriaz et a réalisé la synthèse de l'opération collective.

(Contact : Nicolas POUGET, Manager du Pôle Politiques Publiques et Développement Durable, nicolas.pouget@solvingefeso.com)



Le cabinet **Saunier & Associés**, Gap, s'est associé les compétences du Cabinet de Conseil **BPR Europe**, qui offre aux institutions, collectivités et aux entreprises, une gamme complète de services d'ingénierie articulés autour des trois domaines d'activités « Infrastructures, Bâtiment et Energie ». Le pôle Environnement et Energie a ainsi piloté, organisé et réalisé les Bilans Carbones des 2 Alpes, des Orres, de Saint Martin de Belleville (Les Ménuires et Val Thorens) et de Saint Lary Soulan dans les Pyrénées.



Le bureau d'études **ADRET**, La Seyne sur mer et Embrun, accompagne les collectivités, les établissements publics, les architectes et les entreprises dans leurs projets architecturaux et de développement durable. Le Pôle Environnement et Bâtiment a réalisé le Bilan Carbone® de la station de Courchevel et participé activement au rapport de synthèse.



L'Atelier d'urbanisme et environnement **CHADO**, Alpes du Sud, accompagne les collectivités locales dans leurs études d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'environnement. L'Atelier Chado a réalisé le Bilan Carbone® de Valberg et participé activement au rapport de synthèse.

Objectifs et actions de réduction : l'ANMSM accompagne les stations de montagne

A l'initiative de la Charte, l'ANMSM poursuit ses actions en faveur du développement durable dans les stations de montagne. Fruit d'un long travail débuté par sa Commission « Aménagement du territoire et développement durable » dès 2006, ce document traduit l'engagement des élus et professionnels de montagne, depuis longtemps conscients de l'enjeu clé que constitue le développement durable pour les stations. Point de départ d'un travail de longue haleine, la Charte donne ainsi lieu à de nombreuses initiatives de la part de l'ANMSM.

Des réunions de sensibilisation et un chargé de mission dédié

L'association organise régulièrement des réunions de sensibilisation pour informer ses adhérents sur les problématiques liées au développement durable. De plus, l'ANMSM va intégrer un chargé de mission dédié au développement durable courant 2010 pour accompagner les stations dans leur démarche.

Un outil de Bilan Carbone® en ligne

L'ANMSM va mettre à la disposition des stations un outil de Bilan Carbone® en ligne à partir de mars prochain.

L'Association a en effet décidé de proposer un outil de diagnostic en ligne sur internet pour que la démarche du Bilan Carbone® puisse essaimer largement parmi toutes ses stations adhérentes même de faible taille. Cette innovation va ainsi leur permettre de prendre en main elles-mêmes leur Bilan Carbone® dans la durée, et d'en faire un outil de suivi, de pilotage, de prise de décision.

L'utilisateur saisira dans l'application des données telles que l'énergie consommée dans les bâtiments, l'énergie de fonctionnement du domaine skiable, les kilomètres parcourus par les touristes, les quantités de déchets, et verra les résultats restitués sous forme de tableaux et de graphiques. Des simulations simples lui seront proposées.

Au travers d'un fil d'info, chaque station pourra partager avec les autres ses expériences, ses succès, ses projets.

L'ANMSM a confié la réalisation de cette application en ligne à My C-sense, jeune entreprise spécialisée dans la conception et le développement de logiciels d'évaluation en ligne d'empreinte carbone.

Bilan Carbone® : des pistes d'amélioration proposées

L'ANMSM présente l'intégralité des résultats du Bilan Carbone® à tous ses membres pour leur permettre d'explorer de nouvelles pistes d'amélioration. Ces propositions d'actions ciblées ont été élaborées à l'attention des élus de stations de montagne et de leurs partenaires territoriaux et visent les postes prioritaires d'actions de réduction des émissions : transport et habitat notamment.

Quelques exemples d'actions proposées aux stations de montagne, selon les postes émetteurs :

Déplacements des vacanciers :

- améliorer la connaissance des déplacements des visiteurs et des résidents : enquêtes de déplacement, questionnaires de satisfaction client, comptages ...
- proposer des offres commerciales innovantes : forfait combiné avec l'utilisation des transports en commun, covoiturage, compensation des émissions de transport.
- faciliter la mutualisation et l'interconnexion des modes de transport (individuels et collectifs) à l'échelon local

Déplacements des saisonniers :

- favoriser le logement des saisonniers en station pour limiter les déplacements pendulaires

Déplacements des résidents :

- privilégier la centralisation et la mutualisation de l'offre de transports en communs ou individuels en station
- élargir l'offre de services dématérialisés aux administrés : visioconférence, démarches en ligne ...

Activités tertiaires :

- agir auprès des professionnels de l'hébergement touristique pour réduire leurs consommations d'énergie
- appliquer et anticiper l'évolution de la réglementation pour les bâtiments dans le neuf et l'existant

Résidentiel :

- accompagner les résidents permanents dans des démarches de réduction des besoins et d'efficacité énergétique
- contacter et accompagner les propriétaires de résidences secondaires dans des démarches de réduction et d'efficacité énergétique

Energie :

- promouvoir la maîtrise de la demande d'énergie dans tous les secteurs
- étudier le potentiel de développement des énergies renouvelables sur le territoire

Aménagements :

- innover dans la construction et l'entretien des routes et parkings
- intégrer les critères climat-énergie dans les études d'impacts préalables à la construction de nouvelles infrastructures

Déchets

- encourager la réduction des déchets à la source pour :
 - Réduire les quantités transportées (livraison, collecte)
 - Réduire les quantités produites
- renforcer les efforts de tri

Agriculture – forêts

- contribuer à promouvoir la gestion et la valorisation des forêts

Activité ski :

- sensibiliser les gestionnaires de domaines au changement climatique
- optimiser les besoins d'aménagements et étudier l'impact climat-énergie lié à leur mise en œuvre
- optimiser l'entretien des pistes :
 - Limiter les aménagements lourds
 - Systématiser les Plans de damage
- intégrer des critères climat-énergie dans les choix d'équipements : remontées mécaniques, enneigeurs, signalisation, abris, etc.
- favoriser le développement de la télégestion des équipements et y intégrer la télérelève par usage : remontées mécaniques, enneigeurs, chauffage ...



Exemples d'actions de développement durable en stations

Elus et professionnels de montagne sont depuis longtemps conscients de l'enjeu clé que constituent les trois piliers (environnemental, social, économique) du développement durable pour les stations. Ils agissent sur le domaine environnemental, social et bien sûr économique, en favorisant par leurs activités le développement des zones de montagnes.

Stations : 3 investissements pour le développement durable

Chamrousse (Isère) : rénovation du domaine skiable *(Plan d'action n°6 de la Charte)*

La nouvelle télécabine de Chamrousse, qui sera inaugurée le 15 janvier, représente un investissement total de 10,5 millions d'euros et s'inscrit dans un programme global de préservation du patrimoine de la station, située aux $\frac{3}{4}$ sur un espace naturel protégé. Cette installation remplace trois anciens équipements et sa réalisation a notamment permis de supprimer 20 pylônes, 8 kilomètres de câbles et 4 gares.

Conçue avec l'architecte des Bâtiments de France, la télécabine est intégrée de façon optimale au paysage grâce à un habillage en bois. Elle tend aussi à réduire son empreinte écologique et à préserver le milieu naturel via des actions spécifiques comme le marquage des câbles pour sauvegarder les tétras lyres, la mise en place de toilettes sèches, l'enfouissement des câbles de structure, la plantation de pins cembro, le semis de gazon pour garantir une bonne végétalisation des espaces en été, etc.

Par ailleurs, cet équipement haute-performance affiche un débit supérieur aux anciennes installations : elle permettra de transporter jusqu'à 3 000 vacanciers à l'heure soit 600 de plus par rapport aux trois précédentes.



Saint-Lary-Soulan (Pyrénées) : priorité aux transports « propres » *(Plan d'action n°5 de la Charte)*

Une nouvelle télécabine est entrée en service en décembre dernier à Saint-Lary-Soulan. Cet « ascenseur valléen », relie les deux pôles urbains de la commune, à savoir le village et le site urbanisé de la station, au pied des pistes. Cette réalisation représente un investissement global d'environ 14 millions d'euros HT avec les aménagements connexes : passerelle d'accès, surélévation et enfouissement des lignes électriques, parkings rive droite et rive gauche.

En offrant un accès facile et rapide aux sites d'altitude, ce système performant permet ainsi de réduire le nombre de véhicules particuliers en circulation sur les routes de montagne. De même, les 20 navettes de 50 places qui participaient au transport des skieurs de la vallée vers la station et le pôle urbanisé du Pla d'Adet ne circulent plus, ce qui réduit également les émissions de GES et limite la dégradation de l'infrastructure routière.

PREMIERE EN FRANCE :
LES STATIONS DE MONTAGNE PRESENTENT LEUR BILAN CARBONE® ET
LES RESULTATS DE 2 ANS DE CHARTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

De plus, cette nouvelle remontée améliore le confort des vacanciers puisqu'il fluidifie les flux de skieurs en limitant leur temps d'attente lors des montées en matinée et des descentes en fin d'après-midi.

Cette nouvelle télécabine multiplie, en effet, par 5 la capacité de transport entre le village et les pistes, soit 2.500 personnes/heure contre 500 jusqu'alors.

La Plagne (Savoie) : une chaufferie biomasse pour toute la station (Plan d'action n°4 de la Charte)

La nouvelle chaufferie biomasse de La Plagne est entrée en service en septembre 2009. Ce nouvel équipement, réalisé pour un montant de 4 millions d'euros HT, remplace désormais l'ancienne chaudière au fioul et va ainsi permettre à la station d'éviter le rejet de plus de 4 000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère chaque année.

Ce système novateur, écologique et économique utilise majoritairement (au moins 85% de l'énergie annuelle) le bois de récupération comme combustible pour chauffer les constructions de la station. La chaufferie biomasse, d'une puissance de 9 800 kW permettra de fournir le chauffage à 47 bâtiments : habitations, hôtels, bâtiments publics, commerces, etc.

Le nouvel équipement recycle en chaleur des palettes alimentaires et des plaquettes forestières auprès des exploitants de la région, ce qui permet d'aider à finaliser les projets de la filière bois de Tarentaise.

Tous les partenaires des montagnes mobilisés

Côté équipements, fabricants et enseignes sont mobilisés pour la préservation de l'environnement. La plupart des membres de la FIFAS (Fédération des Industries du Sport et de loisirs) commercialisent ou développent des produits éco-conçus. Les adhérents de la FPS (Fédération Professionnelle des entreprises du Sport & des loisirs) exerçant dans les stations utilisent des farts biologiques pour l'entretien du matériel de sports d'hiver, développent une filière de recyclage des skis, etc.

Sur les domaines skiables, de nombreuses initiatives sont également prises pour préserver l'environnement et réduire l'empreinte écologique des activités hivernales. Par exemple, Nordique France a créé un label avec des critères environnementaux déterminants pour les espaces dédiés au ski nordique : ils sont 84 à l'afficher aujourd'hui.

Une multitude d'actions est également menée par les opérateurs des domaines skiables généralement certifiés ISO 14001 pour leur management environnemental : végétalisation des domaines avec des essences locales, huiles bio pour les engins, journées de nettoyage, etc. Le SNTF agit également sur le terrain social : il a, en particulier, initié un accord de sécurisation des parcours professionnels pour construire une relation à long terme avec les salariés saisonniers en les aidant à trouver une activité complémentaire l'été.



Economie, social, environnement : l'éventail des initiatives prises par les différents acteurs des montagnes pour inscrire les stations dans le développement durable est très large.

ANMSM / Ski France : au service des stations de montagne françaises

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM / Ski France), présidée par Gilbert Blanc-Tailleur, maire de Saint-Bon Courchevel, a vu le jour en 1946. Elle en représente aujourd'hui plus d'une centaine de stations de montagne, réparties sur tous les territoires montagneux de l'Hexagone : Alpes du Sud, Auvergne, Isère, Massif des Vosges, Montagnes du Jura, Pyrénées, Savoie Haute-Savoie. L'ANMSM s'attache, au quotidien, à affirmer les spécificités des stations de montagne françaises.

Les principales missions de l'ANMSM / Ski France

- Représenter la centaine de Stations de Montagne adhérentes auprès des Pouvoirs publics afin de faire valoir et défendre leurs spécificités,
- Informer les Maires des Stations adhérentes sur toutes les questions juridiques et administratives, liées à l'activité touristique en Montagne,
- Sensibiliser le grand public pour promouvoir et valoriser l'attrait touristique des Stations de Montagne françaises adhérentes à l'ANMSM, en hiver comme en été, à travers la commission de promotion Ski France (pilotee par Jacques Guillot, vice-Président de l'ANMSM et Maire de Chamrousse) et ses Groupes de travail.

L'ANMSM/Ski France partenaire de FRANCE MONTAGNES

L'ANMSM – Ski France est membre du GIE France Montagnes présidé par Gilbert Blanc Tailleur et, à ce titre, participe aux actions collectives de promotion des montagnes et des stations françaises, notamment la campagne « J'adore la montagne ! ».

France Montagnes réunit l'ensemble des intervenants de la montagne française. France Montagnes préconise et coordonne les actions de promotion et de communication collective de tous les massifs français en hiver comme en été. France Montagnes constitue un instrument indispensable pour faire face à la concurrence internationale et nationale.

L'ANMSM / Ski France : une représentation des stations de montagne auprès des pouvoirs publics

L'ANMSM – Ski France intervient auprès des Pouvoirs publics sur toutes les questions administratives, juridiques et fiscales intéressant l'organisation et la gestion des stations, dont elle assure la promotion par des actions spécifiques, également en partenariat avec d'autres organismes professionnels nationaux, par le biais de ses Groupes de Travail.